

La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle

La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle.
1916/01/10.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

muniqueur leurs impressions personnelles sur leur œuvre. Nous avons reçu un article de M. Xavier Leroux et une lettre de M. Bouteloup que nous publions ci-après.

* *

LES CADEAUX DE NOËL A L'OPÉRA COMIQUE

Le charmant poème d'*Emile Fabre*, que j'ai eu la bonne fortune de mettre en musique et auquel le public a fait le plus chaleureux accueil, m'a tenté par sa tendresse et son ingénuité bien mieux que par ses apparences d'actualité.

Le symbole qui s'en dégage est impressionnant par sa simplicité et par sa grandeur. Il est aussi profondément émouvant. C'est dans le monde des Enfants qu'évolue l'action de cet acte. Dans ce petit monde où la joie ne connaît pas de retenue, où les chagrins sont si touchants. Dans ce petit monde vers lequel, au milieu des événements tragiques de l'heure présente, nous tournons nos regards plein de foi et d'espoir. Parmi les Enfants, ces heureux de demain pour qui tombent les héros d'aujourd'hui.

On se sent oppressé quand il s'agit de traduire l'âme candide des enfants, de ces êtres exquis qui ignorent les roueries, et dont la seule habileté est d'être sincères. On est déconcerté quand on veut évoquer leurs regards limpides, leurs claires pensées. On reste interdit devant les douleurs qui les meurtrissent d'autant plus cruellement qu'ils n'y sont pas préparés. Mais tout cela, il me semble que le poème de mon cher collaborateur l'exprime avec un rare bonheur. C'est avec la plus vive émotion que j'ai travaillé à cette œuvre. Je l'ai dédiée à mon fils bien-aimé, au cher soldat qui combat pour notre France tandis que dans mon cœur de père, l'officier est resté le tout petit enfant.

Le théâtre de l'Opéra-Comique a monté « *Les Cadeaux de Noël* » avec un art parfait. La mise en scène en a été réglée de la façon la plus sobrement émouvante par le délicat artiste qu'est *P. B. Gheusi*. Dans un joli décor de *Bailly*, il a su donner à l'œuvre une grande intensité de vie et d'expression par des moyens d'une extrême simplicité et avec la préoccupation constante de respecter la musique, ce dont on ne saurait trop le louer.

Les études musicales furent faites par les soins de mon cher ami, le grand musicien *Paul Vidal*, qui dirige les représentations de mon œuvre avec une sollicitude fraternelle. « *Les Cadeaux de Noël* » ont aussi bénéficié de la vigilance experte du régisseur général,

M. Chéreau, qui fut déjà maintes fois mon collaborateur.

Je suis heureux de rendre un hommage public de reconnaissance à mes remarquables interprètes. La jeune étoile de l'Opéra-Comique, *M^{me} Vallin-Pardo*, chante le rôle de Clara avec cette voix irrésistiblement prenante qui lui a conquis les suffrages de Paris. *M^{me} Saïman* a créé le rôle de Pierre avec une crânerie charmante, son organe chaud et généreux fait merveille dans le côté héroïque de ce rôle. *M^{me} Calas* est délicieusement tendre et expressive dans le rôle d'Emma, et *M^{me} Carrière* est bien le plus déluré petit diable que l'on puisse rêver.

Quant à *H. Albers*, auquel est dévolu le double rôle du vieux passeur qui se déguise en Père Noël, tantôt paternel, tantôt farouche, tantôt enjoué, tantôt épique, il a été magnifique, et l'on ne sait qu'admirer le plus en lui, du chanteur ou du comédien.

Je tiens à remercier mes bons camarades de l'orchestre de l'Opéra-Comique et les artistes des chœurs qui apportent à l'exécution des « *Cadeaux de Noël* » le concours de leurs précieux talents.

XAVIER LEROUX.

* *

Lettre de M. Bouteloup à propos de « Fils d'Alsace »

Mon collaborateur et ami Lempers m'a communiqué votre aimable lettre en me priant d'y répondre pour lui.

Notre collaboration fut si étroite que ma tâche serait aisée si vous ne nous demandiez de parler de nous. Comprenez notre ennui d'un *égotisme* toujours détestable, et plus encore quand il s'agit d'une œuvre sujette à la critique.

L'enfantement de *Fils d'Alsace* fut plutôt simple.

J'avais écrit sous le titre *Nouvelles Chansons de Gestes* (actuellement en édition) un recueil de poèmes de guerre.

L'idée me vint d'en extraire certains, de coordonner une action patriotique qui ne se réclamerait pas cependant du mélodrame, ni des formules désuètes.

Et j'écrivis *Fils d'Alsace*. Un seul théâtre lyrique exploitait d'une façon régulière : le *Trianon Lyrique*. Son directeur lut et accepta d'enthousiasme.

Plusieurs compositeurs connus et même réputés se présentèrent. Mais M. Lagrange et moi convinrent de rechercher une collaboration étroite et de choisir un jeune, Monsieur Lempers, chef d'orchestre au théâtre, qui Belge, né à Tournai, a fait de fortes études musicales. Il accepta, fit ce tour de force d'écrire une partition en un mois et demi ; j'eus le rare bonheur de ne pas voir mon

poème mutilé, mon scénario dénaturé. La partition abonde en exquises mélodies dont plusieurs demeureront. M. Lempers d'accord avec moi a largement usé de l'adaptation musicale et a produit ainsi une *Légende du Moulin d'Alsace* qui est un petit chef-d'œuvre. Son écriture musicale est harmonieuse, habile, savante.

L'orchestration, adaptée aux ressources restreintes du temps de guerre révèle un compositeur passé maître.

Certain critique — car il en est — ne se rendant pas compte de l'absence de quelques sonorités dans la masse orchestrale, a pu regretter un manque de coloris, de vigueur, d'énergie. Hélas ! les instrumentistes sont mobilisés.

En général, et même unanimement, la presse accueille l'œuvre avec sympathie, le public avec enthousiasme.

Comme au temps de Beaumarchais, la République des Lettres et des Arts étant toujours la République des loups, il faut se contenter d'être loué par ceux-ci et blâmé par ceux-là.

M. Lempers et moi nous réjouissons d'avoir fait œuvre honnête et saine — le théâtre n'en peut souvent dire autant — et nous sommes par surcroît des amis et des collaborateurs contents d'avoir mis au jour un enfant bien portant, et de l'avis de ses parents, comme le hibou de la fable, *beau, bien fait et joli sur tous ses compagnons.*

M. BOUTELOUP.

Qu'en pensez-vous ?

Si...

On faisait du Cinéma « lyrique » à la Gaîté « Comique » ?

ŒUVRE DE GUERRE

L'œuvre de la Bourse du Grand-Père et M^{lle} Marcelle Demougeot

Le 26 décembre 1915, M^{lle} Marcelle Demougeot, l'éminente cantatrice de l'Opéra organisait au Trocadéro une matinée au profit de l'*Œuvre de la Bourse du Grand-Père*, œuvre fondée par ses soins, dont les profits vont aux soldats français, et de *La Casette de la Reine Elisabeth*, œuvre similaire pour les soldats belges. Cette matinée avait pour objet de réaliser des fonds pour offrir de belles étrennes aux soldats de France et de Belgique.

Le *Grand-Père*, tout le monde l'a reconnu, c'est celui de nos poilus, le général Joffre, ainsi que le représente l'admirable

dessin d'Abel Faivre, sous les traits du Père Noël apportant des étrennes à un soldat blessé. *La Casette*, c'est celle de la vaillante compagne du noble Roi Albert I^{er}.

A la suite de cette matinée, M^{lle} Demougeot remit à la duchesse de Vendôme une somme de 1000 francs destinée à *La Casette* de la Reine Elisabeth qui la distribuera aux soldats de son admirable pays.

La recette de cette séance, déjà fort belle, est venue encore se grossir d'une somme de 500 francs que M. Otto Kahn, le président du Métropolitain de New-York, a envoyée accompagnée des lignes suivantes, à M^{lle} Demougeot : « *Avec tous mes vœux pour les héroïques défenseurs de votre noble pays.* »

A chaque soldat, d'après une liste qui lui a été communiquée par M. Lebrun, ancien ministre, M^{lle} Demougeot envoie elle-même une lettre dans laquelle est glissée un mandat. Depuis le 25 décembre plus de deux cents lettres et mandats ont été expédiés, et la distribution continue.

Cette matinée ne fut que le corollaire d'une longue suite de concerts et de représentations organisées un peu partout par M^{lle} Demougeot à Lyon, Bordeaux, Dijon, Genève, Saint-Jean-de-Losne, à Vichy où, quatre fois par semaine du début de la guerre au 30 novembre 1915, la grande cantatrice s'est prodiguée, non seulement dans les concerts ou soirées dus à l'initiative privée ou à celle de l'administration du casino, mais encore dans de nombreuses matinées qu'elle a organisées personnellement pour en affecter le produit à différentes œuvres patriotiques. « Le dévouement de M^{lle} Demougeot, écrit *Le Moniteur de l'Allier*, fut au-dessus de tout éloge, ainsi le jour de Noël (en 1914) M^{lle} Demougeot chanta dans sept hôtels de Vichy et dans deux églises, toujours au profit d'œuvres de guerre. En reconnaissant ici son dévouement nous espérons laisser, pour plus tard, une trace qui rappellera le patriotisme de cette grande artiste. »

Nous relevons aussi, dans *le Progrès de la Côte d'Or*, une réponse pleine de cœur faite par M^{lle} Demougeot au préfet de la Côte d'Or qui la félicitait à la suite d'un concert organisé par ses soins à Dijon : « Je considère comme un devoir de me dépenser comme je le fais depuis la guerre pour nos soldats et on pourra toujours compter sur moi chaque fois qu'il s'agira d'apporter quelque soulagement aux victimes de la guerre. »

Nous avons pu joindre l'éminente cantatrice qui nous a dit que l'hommage dont elle garde un souvenir inoubliable est celui d'un brave petit zouave blessé qui, après l'avoir entendu chanter la *Marseillaise* se traîna doucement vers elle pour lui offrir un fanion qu'il avait pris à l'ennemi,